

celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'arthro-scanner.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et seront à votre écoute vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Pour adapter au mieux votre prise en charge pour cet examen interventionnel, veuillez répondre à ce questionnaire :

J'ai déjà eu des réactions secondaires à l'injection de produits de contraste ?	☐ Oui	☐ Non
Je prends un traitement qui fluidifie le sang (anticoagulant ou antiagrégant) ?	☐ Oui	☐ Non
Je suis susceptible d'être enceinte ?	☐ Oui	☐ Non

Si Oui, merci de contacter le secrétariat au sec.radio.rdv@chu-bordeaux.fr

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur,

Avoir pris connaissance de la fiche d'information, et obtenu toutes les informations que je souhaitais. Je donne mon accord pour que soit réalisée l'arthro-scanner

Bordeaux, le Signature :

Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Pellegrin
Tél. 05 56 79 59 88



ARTHRO-SCANNER

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un Arthro-scanner.

Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites dans cette fiche.

Cet examen se réalise avec deux techniques d'exploration différentes :

L'imagerie conventionnelle et le scanner qui utilisent des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du rapport bénéfice-risque de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour limiter votre exposition aux rayons X.

Les doses délivrées sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés **ponctuellement**. Toutefois, les effets des rayons X à faibles doses bien que très rares, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions **répétées au niveau de la même région**.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté

1. Nature de l'acte

L'arthro-scanner est un examen qui se déroule en 2 temps.

La 1^{ère} partie de l'acte consiste à injecter un produit de contraste dans l'articulation sous-contrôle radiographique (images visibles en direct sur un écran). La 2^{ème} partie de l'examen se déroule au scanner : cette technique va permettre de réaliser des images en coupes très fines et très précises de l'articulation, des ligaments et des tendons. La combinaison de ces deux techniques permet une étude complète des articulations afin de mieux les visualiser, d'établir un diagnostic et de permettre à votre médecin de mettre en œuvre un traitement adapté à votre pathologie.

2. Déroulement de l'acte

- 1^{ère} partie.

A votre arrivée, vous êtes pris en charge par l'équipe paramédicale et médicale en salle d'imagerie conventionnelle équipée d'un écran de contrôle scopique. Pendant l'acte, vous serez allongé sur la table d'examen. Le manipulateur radio réalisera en début d'examen des clichés pour un repérage précis de la zone pathologique. Après une désinfection de la peau, le médecin procède, après une anesthésie locale à la mise en place de l'aiguille. Pour vérifier le bon positionnement de cette dernière, il injecte une petite quantité de produit de contraste et le manipulateur réalise des clichés radiographiques. Ce produit de contraste va venir « colorier » votre articulation et mouler les structures qui la constituent (blanc sur les images). Une fois le geste terminé, le médecin retire l'aiguille et positionne un pansement sur le point de ponction. Le manipulateur vous invite à vous rhabiller avant de vous accompagner au scanner.

- 2^{ème} partie.

Vous êtes pris en charge par un manipulateur du scanner. Vous êtes allongé sur une table qui se déplace dans un large anneau. A plusieurs reprises, des images en coupes sont effectuées afin de compléter par des images très fines, l'étude de la zone pathologique.

La durée totale de l'examen est d'environ **30 à 45 minutes**. Votre coopération est importante, vous devez rester immobile.

3. Bénéfices escomptés

Cet examen permet d'établir un diagnostic, de proposer le traitement le plus adapté et répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

4. Risques, incidents et complications

Parmi les complications, il y a celle liées à la ponction avec risque d'hématome, d'infection.

Il y a également des risques liés aux produits injectés pour l'anesthésie locale qui peuvent entraîner des réactions allergiques. Il est rarissime qu'un produit iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques, si c'est le cas celle-ci sont souvent sans conséquence.

La plupart des complications sont de traitement facile et n'entraînent pas de conséquences, mais nul n'est à l'abri de complications plus graves pouvant entraîner des séquelles ou un décès qui est exceptionnel.

5. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'acte

- Si vous avez **un terrain allergique** (asthme, réaction secondaire à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments), **signalez-nous** cette allergie et une prémédication à prendre avant l'examen vous sera remise.
- Si vous êtes **sous anticoagulants, antiagrégants**, consulter systématiquement votre médecin traitant afin d'envisager de suspendre ce traitement ou de faire un relais avec un autre médicament. **Nous en informer.**
- Signalez si vous êtes **enceinte ou susceptible de l'être**
- **Ramener cette fiche signée** pour le jour de l'examen

Après l'acte

- Il est conseillé d'être accompagné pour le retour car il est plus prudent de ne pas conduire.

A votre retour au domicile

- Limitez les mouvements de votre articulation pendant 24h pour éviter la survenue de douleurs ou de gonflements. Si vous constatez que le point de ponction est rouge et chaud (inflammatoire), consultez votre médecin traitant.
- Interrompez le sport et les séances de kinésithérapie pendant 48h.

6. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fait au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont